

Landmine Monitor Report

Toward a Mine-Free World

2000



Le deuxième rapport annuel de l'Observatoire des mines a été présenté lors de la deuxième réunion des États parties à la Convention d'Ottawa, qui s'est tenue en septembre 2000.

de Boston) visant à intégrer des cours et des conférences sur l'action antimines aux programmes d'études des universités américaines; contribution de 45 000 dollars pour la tenue de concerts en Californie mettant en vedette Sheryl Crow, Emmy Lou Harris et Steve Earle (Concerts for a Landmine Free World).

Le dialogue entre militaires est un autre élément important contribuant à la promotion de la Convention. En 1999, le Canada a financé des visites de l'ancien commandant de l'armée canadienne, le lieutenant-général (retraité) Gordon Reay, dans quatre pays – Bangladesh, Kenya, Sri Lanka et Géorgie – pour amorcer ce dialogue. Dans ces discussions avec les responsables militaires étrangers, le Canada met en évidence le caractère douteux de l'utilité militaire des mines antipersonnel

et explique comment on peut mener des opérations militaires sans faire appel à ces armes.

Activités de surveillance

Contrairement aux autres accords de contrôle des armements, la Convention d'Ottawa ne prévoit pas de mécanisme formel de vérification ou de système de surveillance. C'est pourquoi le Canada estime qu'il faut des sources d'information indépendantes sur la mise en application de la Convention et sur le respect de ses dispositions.

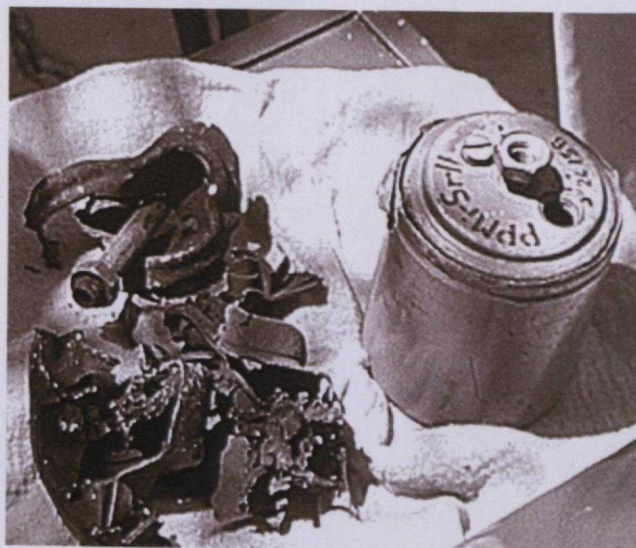
À cette fin, le Canada a, au cours de l'exercice 1999-2000, versé 200 000 dollars par l'entremise du Programme de surveillance des mines du MAECI en vue d'appuyer l'Observatoire des mines de la CIMT. L'Observatoire des mines, un réseau mondial de chercheurs du secteur non gouvernemental, produit chaque année un rapport de plus de 1 000 pages sur les mesures prises par les États en vue d'appliquer la Convention d'Ottawa et sur leurs politiques et leurs

comportements relativement aux mines antipersonnel. Le premier rapport annuel a été diffusé en mai 1999 et le deuxième, en septembre 2000, à l'occasion de la deuxième assemblée des États parties à la Convention. Le Canada a été le premier pays à appuyer cette initiative de la CIMT en versant une contribution de 450 000 dollars au cours de l'exercice 1998-1999.

Une mine à fragmentation bondissante PPMI-SR II avant et après sa destruction.

Destruction des stocks

Aux termes de la Convention d'Ottawa, les États doivent détruire leurs stocks de mines antipersonnel dans un délai de quatre ans suivant l'entrée en vigueur de la Convention. De plus, les États qui sont en



L'Col. Normand Lévesque/MDN